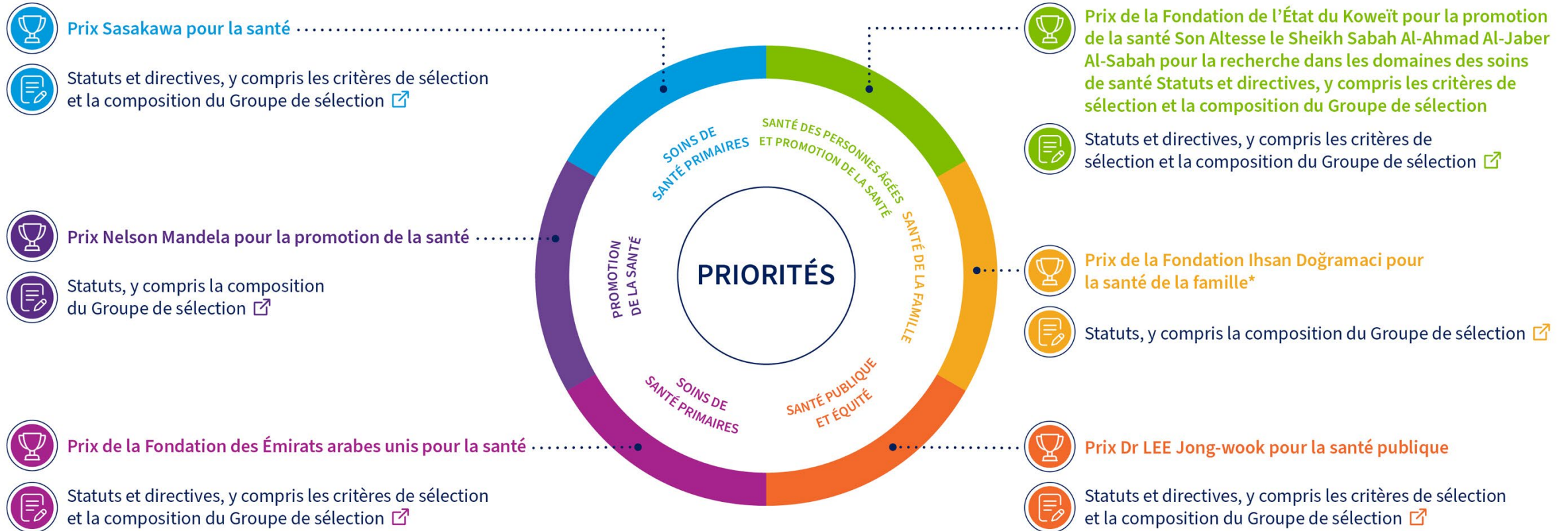




Des prix et distinctions pour la santé publique

Aperçu du processus 2024

À propos des prix et des distinctions pour la santé publique : priorités et statuts



*Décerné uniquement tous les 2 ans.

Calendrier 2024 des prix et des distinctions administrés par le Directeur général de l'OMS



Confirmation des Groupes de sélection → Processus de candidature → Processus de sélection → Cérémonie de remise des prix →

Procédure de soumission des candidatures pour les prix et les distinctions en 2024



01



Les États Membres de l’OMS soumettent les candidatures par courrier électronique à foundationprizes@who.int dans les délais prévus.

02



La candidature doit comprendre :
une lettre de transmission ou une note verbale ; le(s) formulaire(s) de candidature en anglais, en français ou en espagnol ; les deux documents doivent être signés et porter le cachet de l’autorité sanitaire nationale qui les soumet ; et une justification et une documentation adéquates doivent être jointes.

03



Les administrations sanitaires nationales ne peuvent présenter qu’un seul candidat par distinction.

04



Les candidatures qui n’ont pas été retenues les années précédentes peuvent être présentées à nouveau.

05



Les fonctionnaires en activité ou les anciens fonctionnaires de l’OMS ainsi que les membres en exercice du Conseil exécutif ne peuvent pas recevoir de tels prix ou distinctions.

06



Les lauréats antérieurs d’un Prix peuvent proposer le nom d’un candidat au même Prix.



Merci

<https://apps.who.int/gb/awards/>

Questions: foundationprizes@who.int